

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 52

En exercice : 52

Présents : 46



N°022

**REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 9 AVRIL 2026**

**L'AN deux mille vingt-six, le 09 avril**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 3 avril 2026, s'est réuni Salle du Conseil municipal à sous la présidence de Monsieur Sofienne KARROUMI, Maire.

Etaient présents : KARROUMI Sofienne, DJEBBARI Nabila, LESCAUT Guillaume, COULIBALY Dialla, SERISIER Wilfried, DOGHMANE Amel, GUERRIEN Marc, FAYE Carolina, SISSOKO Sadio Edouard, LO TUTALA Aline, VIGOT Thomas, QUETIER Julie, LAHJIBI Mohamed, PEDE Vérane, CAMARA Demba, BELAIR Katalyne, PINAUD Yoan, FERREZ - LE GUET Léa, FAZAZI Zeid, Adjoints au Maire

VALLY Sophie, COHEN-HADRIA Yonel, NARASSIGUIN Corinne, LACHAUD Bastien, NCIRI Leïla, LEFEBURE Pierre, HUREL Marguerite, MALEME Lway-Dario, MERAZGA Sonia, MOUANGUE Véronique, NAULEAU Pierre-Yves, PLEE Eric, BLIOT Cassandra, PRESSET Louis, KONTE Djeneba, MESNARD Maximilien, GOLON Lucas, DICKA Carole, LAFARGE Astrid, FRANCLET Karine, SACK Pierre, HADJI-GAVRIL Michel, OZHAN Mizgin, GODIN Guillaume, BOUZIDI Zakia, BENDAHMANE Ayoub, CAZALOT-DUQUESNE Laura, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Représentés par :

Madame Aïcha NIAKATE

Madame Yanna ANTIGNY-FERNANDES

Madame Severine ALEHAUSE

Monsieur Amadou DIAW

Monsieur Ulysse KUMMER

Madame Ling LENZI

Monsieur Sadio Edouard SISSOKO

Monsieur Lucas GOLON

Madame Dialla COULIBALY

Madame Carolina FAYE

Monsieur Guillaume LESCAUT

Madame Karine FRANCLLET

---

Secrétaire de séance : Guillaume LESCAUT

---

DGA Réussite Educative/ Direction de l'Education et de  
PRE/Programme Réussite Educative

---

**OBJET : Rapport d'Orientation Budgétaire du Programme de Réussite  
Éducative (PRE) 2026**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Mohamed LAHJIBI,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L.2312-1 ;

Vu la délibération n°217 du Conseil municipal en date du 29 septembre 2021 relative à la création d'une régie autonome dotée de la seule autonomie financière à compter du 01 janvier 2022 portant transfert des activités du Programme de Réussite Educative (PRE) d'Aubervilliers rattachés initialement à la Caisse des écoles ;

Vu le rapport développement durable ;

Vu le rapport sur l'égalité Femmes/Hommes ;

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire relatif à la régie autonome présenté comme support au débat associé et annexé à la présente délibération ;

Considérant que la Ville a l'obligation de tenir un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédents le vote du budget primitif de l'année ;

Considérant la nécessité de présenter et de valider le Rapport d'Orientation Budgétaire de la régie autonome qui porte le Programme de Réussite Educative ;

Considérant que le rapport joint à la présente délibération doit exposer les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement, comme en investissement ;

Prend acte par 52 pour

**DELIBERE :**

**PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2026 pour le « Programme de Réussite Educative » selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil municipal, après avoir délibéré sur la base du rapport d'orientation budgétaire annexé à la présente et transmis aux conseillers municipaux préalablement à la tenue dudit débat.

**DIT** que le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**DIT** que la présente délibération sera transmise au représentant de l'État dans le Département, au titre du contrôle de légalité.

**DIT** que cette délibération peut faire l'objet d'un recours soit gracieux auprès du Maire d'Aubervilliers, dans les deux mois après la date de l'adoption de la présente délibération, soit contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil, au moyen de la plateforme Télérecours (<https://www.telerecours.fr/>), dans un délai de deux mois après l'adoption de la présente délibération ou dans un délai de deux mois après le refus du recours gracieux que ce refus ait été explicite ou soit né du silence gardé par la Ville pendant un délai de deux mois.

**Reçue en préfecture le : 17/04/26**  
**Accusé en préfecture :**  
**93-219300019-20260409-lmc143815-DE-1-1**  
**Publiée le : 20/04/26**  
**Certifiée exécutoire : 17/04/26**

Le Maire,  
Sofienne KARROUMI



# **Débat d'orientation budgétaire 2026 pour la régie du Programme de réussite éducative d'Aubervilliers**

## **A- PRÉSENTATIONS DES DISPOSITIFS**

### **1) Le programme de réussite éducative (PRE)**

Le dispositif de réussite éducative a été mis en place en octobre 2005 par convention sur la Caisse des Ecoles d'Aubervilliers. Le programme de réussite éducative (PRE) est issu du plan de cohésion sociale et de la loi n°2005-32 de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005 avec comme objectif de « Donner leur chance aux enfants et aux adolescents ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorables à leur réussite. »

Ce dispositif s'adresse prioritairement aux enfants et aux adolescents de 2 à 16 ans scolarisés dans les écoles des 1er et 2d degrés relevant des réseaux d'éducation prioritaire et/ou résidant dans les quartiers inscrits dans la géographie de la politique de la ville. L'objectif de ce dispositif est d'accompagner, depuis l'école maternelle et jusqu'au terme de la scolarité obligatoire, les enfants et les adolescents qui présentent des signes de fragilité. A ce titre, le programme de réussite éducative fonctionne autour de deux équipes pluridisciplinaires, une pour le premier degré et l'ensemble des écoles de la ville, la deuxième pour le second degré et les 7 collèges de la ville. Les équipes pluridisciplinaires qui le composent travaillent principalement sur 4 axes :

- Identification précise des difficultés de l'enfant,
- Etablissement d'un diagnostic de la situation,
- Proposition d'un parcours éducatif adapté,
- Suivi et évolution de l'enfant.

La ville a souhaité faire transférer à compter du 1er janvier 2022 le dispositif de la réussite éducative de la Caisse des écoles vers une régie autonome dotée de la seule autonomie financière. Cette dernière est composée d'un conseil d'exploitation visant à émettre un avis préalable à toute délibération relevant du PRE. L'objectif de ce projet est de donner une plus grande lisibilité de l'action publique en matière d'accompagnement des publics fragiles. Aussi il a été acté, lors du conseil d'administration de la Caisse des écoles du 1er décembre 2021, le transfert du programme de réussite éducative - porté par la Caisse des écoles- à la ville d'Aubervilliers.

### **2) Le dispositif ACTE (accueil des collégiens temporairement exclus)**

Le dispositif ACTE d'Aubervilliers, inscrit dans la démarche globale d'ACTE du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, a pour vocation de proposer un accueil ponctuel dans le cadre d'exclusions temporaires afin de prévenir une seconde exclusion temporaire ou une exclusion définitive.

La prise en charge des élèves par des adultes qualifié-es doit permettre :

- D'assurer la continuité éducative et scolaire,
- De mettre du sens sur la sanction,
- Et de rendre ce temps d'exclusion utile pour le ou la jeune exclu-e afin de trouver un espace d'écoute et d'accueil et de redonner du sens à sa scolarité.
- Le dispositif permet en outre que les collégien·nes ne soient pas livré·es à elles et eux-mêmes pendant cette période d'exclusion.

## **B- BILANS QUANTITATIFS 2025**

### **1) Bilan quantitatif du Programme de réussite éducative**

#### **PRE 1<sup>er</sup> degré :**

Entre Janvier 2025 et décembre 2025, 10 équipes pluridisciplinaires ont eu lieu au sein des locaux du programme de réussite éducative et 12 équipes pluridisciplinaires restreintes.

- Nombre total de suivis en 2025 : 102 enfants
- Nombre d'entrée en parcours en 2025 : 39 enfants
- Nombre de sorties durant l'année 2025 : 42 enfants

#### **PRE 2<sup>nd</sup> degré :**

Entre Janvier et Décembre 2025, 10 équipes pluridisciplinaires et 10 équipes pluridisciplinaires restreintes ont eu lieu au sein des locaux du programme de réussite éducative.

- Nombre total de suivis en 2025 : 91 jeunes suivis
- Nombre d'entrée en parcours en 2025 : 41 jeunes entrés en parcours
- Nombre de sortie en parcours en 2025 : 47 jeunes sortis de parcours

<b>TRANCHES D'AGE</b>	<b>SEXE FEMININ</b>	<b>SEXE MASCULIN</b>	<b>TOTAUX</b>
<b>0-5 ans</b>	4	16	<b>20</b>
<b>6-10 ans</b>	32	50	<b>82</b>
<b>11-16 ans</b>	23	68	<b>91</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>59</b>	<b>134</b>	<b>193</b>

- › En 2025, 102 enfants et 91 adolescent (soit un total de 193 suivis) ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre d'un parcours individualisé
- › 80 entrées furent validées lors des 20 EPS (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré)

- › 89 parcours ont pris fin sur la période
- › En 2025, la durée moyenne d'un parcours dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degrés s'élève à 14 mois

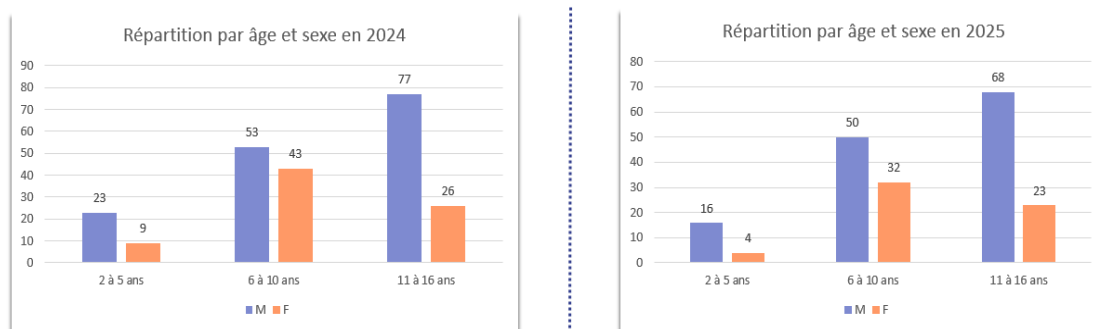
Le nombre de suivis est en baisse par rapport à 2024 (231 suivis en décembre 2024).

Au niveau du 1<sup>er</sup> degré, le nombre d'enfants ayant bénéficié du PRE en 2025 a baissé de 20 % par rapport à 2024 (128 enfants en 2024 pour 102 en 2025). Les départs de deux référentes de parcours en cours d'année ont réduit temporairement l'activité du PRE. Une nouvelle référente a pris ses fonctions en mai 2025 et un recrutement est cours depuis la fin du mois d'octobre pour une embauche prévue en début d'année 2026.

Concernant le 2<sup>nd</sup> degré, le nombre de jeunes ayant bénéficié du PRE en 2025 a diminué de 11% par rapport à 2024 (103 jeunes en 2024 pour 92 en 2025). L'équipe, sur le pôle adolescent, a également connu de nombreux changements impactant l'activité du PRE. De janvier à février, un seul référent assurait l'accompagnement des collégiens. Les recrutements, en mars et en juillet, de deux autres référents complémentaires ont permis à l'équipe de se reconstituer. Depuis septembre 2025, l'équipe est désormais stable et au complet, ce qui permettra à l'avenir d'augmenter le nombre de jeunes accompagnés en parcours.

Les départs entraînent une répartition des parcours en cours entre les référents en poste et limitent leur capacité à prendre en charge de nouvelles situations. Les nouveaux référents ont dû se familiariser avec le dispositif, rencontrer les établissements scolaires pour établir des modalités de travail et créer du lien avec les partenaires afin qu'ils commencent à leur adresser des situations.

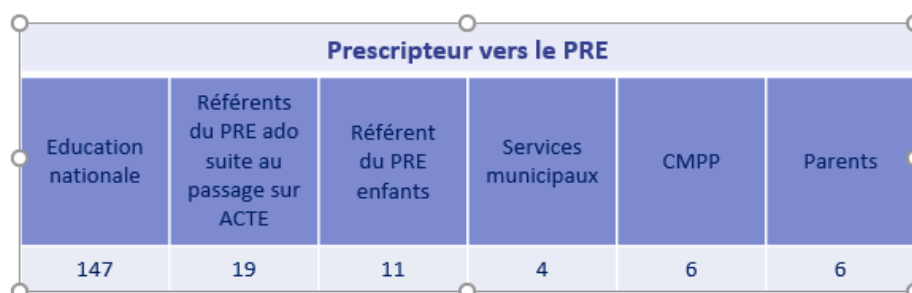
#### Comparaisons chiffrées d'une année à l'autre



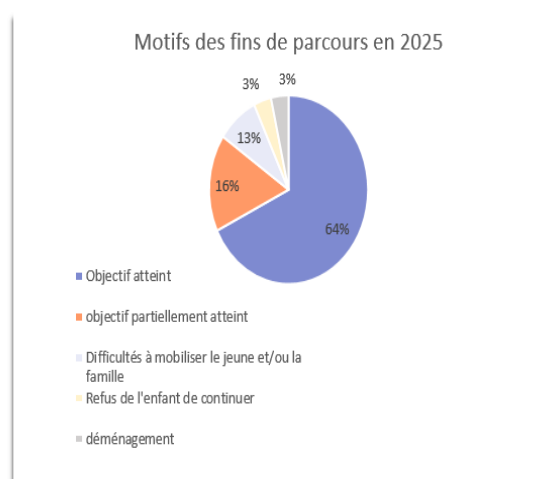
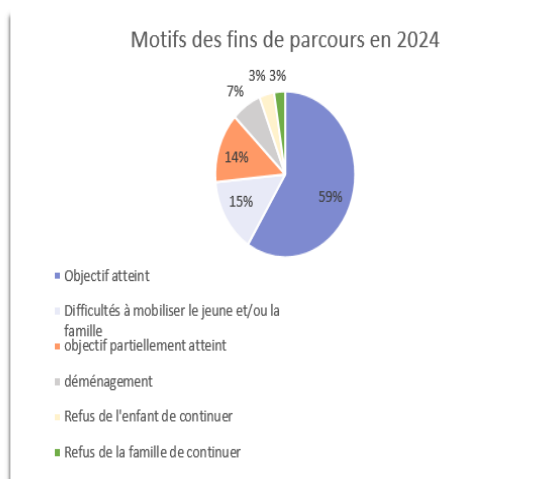
La part des garçons dans le dispositif a augmenté atteignant 69% (elle s'élevait à 66% l'année dernière). Ce déséquilibre s'accroît tout particulièrement sur le pôle enfant: les filles représentaient 41% des bénéficiaires en 2024 pour 35% en 2025. Nous observons que les professionnels orientent plus spontanément les garçons, parfois plus visibles dans une classe ou dans un groupe, vers le PRE; au détriment des filles, à la posture parfois plus discrète.

Comme l'année précédente, la part du public 6/10 ans (43%) est relativement égale à la part du public 11/16 ans (47%).

La part d'enfants scolarisés en maternelle s'affaïsse légèrement, passant de 14% en 2024 à 10% en 2025. L'absence de la référente maternelle depuis mai 2025, et son départ fin septembre, a limité les orientations par les équipes des écoles maternelles. Depuis septembre, le statut de référent « maternelle » a été abandonné. Désormais, pour faciliter la prise en charge des fratries et la continuité du suivi entre la maternelle et l'élémentaire, les référentes accompagnent les enfants de leurs secteurs, scolarisés sur l'ensemble du primaire.



- › L'Education nationale constitue le premier orienteur vers le PRE (76% des demandes d'entrée en parcours)
- › Les référents du PRE enfant et ado proposent des entrées en parcours suite au passage d'un élève sur le dispositif ACTE ou dans le cadre de fratries si le besoin est ressenti (16% des demandes d'entrée furent déposées par les référents).
- › L'équipe du PRE a travaillé à l'élaboration d'une nouvelle plaquette de présentation, plus accessible pour les parents, afin qu'ils puissent saisir le dispositif directement. Des lectures de la plaquette en 5 langues différentes seront accessibles.
- › L'équipe du PRE a également rencontré les équipes des 3 Maisons Pour Tous, le mardi 9 décembre, afin de développer le partenariat avec les référents familles et favoriser les orientations des familles fréquentant les MPT vers le PRE.



- › Le nombre de fin de parcours validé en EPS s'élève pour la période à 89.
- › Les sorties du dispositif intervenant, lorsque les objectifs sont atteints, représentent un peu moins des trois quarts des fins de parcours (soit une augmentation de 5% par rapport à l'année précédente).
- › Les fins de parcours, où seule une partie des objectifs définis avec l'enfant et sa famille est atteinte, demeurent stable (16% pour 14% en 2024).
- › Le nombre de parcours s'achevant, suite à des difficultés pour mobiliser le jeune ou sa famille ou quand il s'agit d'un refus exprimé, restent constants (17% cette année pour 18% l'année précédente).

## 2) Bilan quantitatif du dispositif ACTE (année scolaire 2024-2025)

- Sur l'ensemble de l'année scolaire 65 jeunes ont été accueillis sur le dispositif, 11 filles et 54 garçons.
- 47 familles furent rencontrées lors des entretiens d'accueil et ou bilan
- 39 de ces entretiens furent menés en présence d'un membre de l'établissements scolaire
- 15 collégiens passés sur A.C.T.E ont ensuite bénéficié d'une entrée en parcours PRE

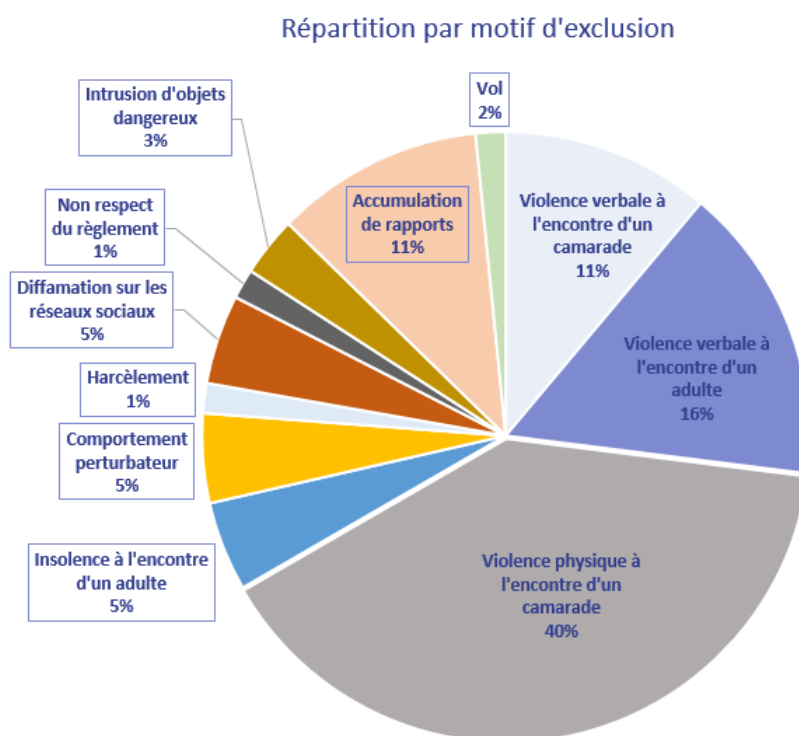
TRANCHES D'ÂGE	SEXE FEMININ	SEXE MASCULIN	TOTAUX
	Réel	Réel	Réel
<b>6eme (11-12 ans)</b>	5	12	<b>17</b>
<b>5eme (12-13 ans)</b>	0	20	<b>20</b>
<b>4eme (13-14 ans)</b>	3	8	<b>11</b>
<b>3eme (14-15 ans)</b>	3	14	<b>17</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>11</b>	<b>54</b>	<b>65</b>

- › Sur l'ensemble de l'année scolaire, le dispositif a accueilli une majorité de garçons scolarisés en classe de 5ème contrairement à l'année précédente où les 6ème (filles et garçons confondus) représentaient 40% des orientations.
- › Le nombre de 3<sup>ème</sup> accueillis sur le dispositif ACTE cette année a plus que doublé (passant de 7 à 17)
- › A l'inverse, les orientations des collégiens scolarisés en classe de 4<sup>ème</sup> ont été divisées par deux (de 22 à 10).

- › La part des garçons dans le dispositif a légèrement augmenté dépassant la barre des 80% cette année.

Collège Gisèle Halimi	Collège Rosa Luxemburg	Collège Denis Diderot	Collège Gabriel Péri	Collège Jean Moulin	Collège Henri Wallon
14	4	4	9	19	13

- › L'ensemble des collèges ont orientés des jeunes vers le dispositif A.C.T.E; les collèges Jean Moulin, Gisèle Halimi et Henri Wallon ont plus régulièrement fait appel au dispositif cette année.
- › 79% des élèves furent accueillis pendant deux jours sur le dispositif. La durée de passage sur A.C.T.E est donc majoritairement inférieure à 3 jours (13 élèves furent admis sur une période plus longue de 4 jours).
- › 4 élèves ont bénéficié du dispositif A.C.T.E dans le cadre d'une mesure conservatoire dans l'attente de leur comparution devant le conseil de discipline de leur établissement.



- › Le motif principal d'exclusion demeure, comme l'année précédente, la violence physique à l'encontre d'un camarade (40%). Toutefois, aucun élève n'a été orienté dans le cadre d'une exclusion pour violence physique à l'encontre d'un adulte (contrairement à 2023-2024 – 6% des exclusions).
- › L'exclusion pour faits de violences verbales à l'encontre d'un adulte est en nette augmentation passant de 8 à 16% cette année.
- › Les faits de violence verbale et physique représentent donc plus de la moitié (67%) des orientations vers le dispositif A.C.T.E
- › La part de chacun des autres motifs d'exclusion reste relativement constante, à noter toutefois une légère augmentation des exclusions en lien avec une accumulation de rapports.
- › Enfin, l'intrusion d'objets dangereux constitue un nouveau motif d'exclusion cette année (3% des orientations sur A.C.T.E).

## **C- BILANS QUALITATIFS 2025**

### **1) Bilan qualitatif du Programme de réussite éducative**

Les suivis personnalisés se déclinent autour de trois axes:

- › Remobilisation scolaire
- › Bien-être et estime de soi
- › Soutien à la parentalité

#### **Remobilisation scolaire**

PRE 1<sup>er</sup> degré

Ateliers scolaires hebdomadaires les mercredis menés par des professeurs de l'Education nationale:

- > Des ateliers d'1h30, axés sur le français et les mathématiques, sont proposés le mercredi matin dans les locaux du PRE à un groupe de CP/CE7/CE2 de 8 enfants et à un autre groupe de CM1 et CM2 de 8 enfants. Sur l'ensemble de l'année 30 ateliers ont été proposés à 32 enfants, par deux professeurs vacataires de l'Education nationale.
- Le bilan des trois trimestres est positif. Le taux de participation fût élevé et l'implication des élèves notable. Nous avons constaté des progrès pour tous les élèves inscrits (confiance en soi, concentration, méthodologie...).

## PRE 2<sup>nd</sup> degré

### Ateliers scolaires hebdomadaires les mercredis menés par des professeurs de l'Éducation nationale:

- > Deux professeurs de l'Éducation Nationale (en français et en mathématiques) sont intervenus au PRE, dans le cadre d'ateliers programmés les mercredis après-midi de 14 à 18h et lors d'un stage d'une semaine pendant les vacances scolaires d'hiver. 27 ateliers de remobilisation en français ont été proposés à 19 jeunes et 20 ateliers en mathématiques à 31 jeunes.
- Aucun autre stage n'a pu être organisé suite au départ de la professeure de mathématiques en cours d'année.
- Le bilan des trois trimestres est positif. Le taux de participation est élevé et régulier, les jeunes investissent les ateliers et demandent pour certains à en bénéficier au-delà du semestre.
- > En octobre, deux nouvelles enseignantes ont été recrutées pour l'année scolaire 2025-2026.

### Ateliers hebdomadaires d'aide aux devoirs menés par un assistant pédagogique:

- > Deux fois par semaine, deux groupes distincts de 4 à 6 jeunes, encadrés par un assistant pédagogique et les référents de parcours éducatifs, bénéficient d'une séance d'aides aux devoirs. Ces ateliers furent proposés le lundi et le jeudi de 16h30 à 19h (de janvier à juin) puis les mardis et jeudis de 16h30 à 19h (de septembre à décembre), à un premier groupe de 25 jeunes et un deuxième groupe de 15 jeunes.

## **Bien-être et estime de soi**

### PRE 1<sup>er</sup> degré

- > Activités et parcours culturels à la Villette
- 4 ateliers ponctuels (36 enfants, 24 jeunes et 6 parents) : cirque, abeille et pain d'épice, légos
- 6 ateliers « jardins passagers » (15 enfants) : approche du jardinage et de la biodiversité,
- 2 parcours « ça matche au Zénith » : (groupe mixte 5 enfants/ 8 ados, soit 26 enfants et jeunes)
- 4 spectacles à la grande halle de la Villette et au théâtre de la Villette (55 enfants et 8 parents)
- > Des sorties culturelles ponctuelles pour le PRE enfant: En 2025, 26 sorties furent programmées à destination de 68 adultes et 260 enfants : médiathèque, ateliers et spectacle des MPT, Basilique de Saint-Denis, Fondation Cherqui, Cité immersive des fables, théâtre d'Aubervilliers, cinéma le studio, Embarcadère, musée de la magie, exposition Zoo art show, parade des lanternes au jardin d'acclimatation, spectacles aux Poussières...

- > Le projet Jubilos: les médiathèques de Plaine Commune ont proposé à 8 familles du PRE (9 adultes et 24 enfants) de prendre part au projet Jubilos autour du travail de l'illustratrice et plasticienne Claire Dé.
- > Des ateliers au sein du PRE: 28 enfants ont pris part aux ateliers de jeux de société, de lecture de contes et d'ateliers créatifs proposés par les référentes.
- > Un atelier de 3 jours proposé, à 6 familles (6 adultes et 8 enfants) du PRE avec l'association Ethnoart: travail sur les représentations autour de la famille à travers la création d'un jeu de 7 familles
- > Pratique théâtrale avec la compagnie Etincelles :

-2 stages de 4 jours (soit 17 enfants), vacances de février et d'octobre

-Pour les maternelles, 1 stage de 3 jours (6 enfants), vacances de février. Ces ateliers se sont déroulés sans les parents.

- > Sortie à la mer: journée à Berck le 9 juillet 2025 (10 enfants et 7 adultes)

#### Activités sportives et santé

- > Les référentes ont proposé 6 séances de piscine à 6 enfants maximum accompagnés de certains parents (26 enfants et 8 adultes) afin de se familiariser avec l'eau et de gagner en confiance en soi.
- > Les activités sport en famille ont été proposées de janvier à juin 2025. L'action reprendra en janvier 2026, retravaillée par l'équipe et l'éducateur sportif de la ville.
- > Ateliers sur les compétences psychosociales (1 cycle de 10 ateliers pour le cycle 2 avec 6 enfants et 1 cycle de 10 ateliers pour le cycle 3 avec 4 enfants) menés par la psychologue du PRE
- > Suivis individuels des enfants et de leurs familles par la psychologue du PRE, en fonction des besoins identifiés en EPS ou par les référents (3 suivis d'enfants, 4 suivis parents/enfants et 2 suivis de parents)
- > Orientation vers les structures de santé de la ville (centre de santé, Fabrique de la santé, CMPP...), facilitation des inscriptions dans les programmes sportifs municipaux et les clubs sportifs de la ville

PRE 2nd degré

#### Activités et parcours culturels:

- > Ateliers ponctuels à la Villette (24 jeunes): dans la peau d'un chien (x2), les clés de la magie

- > Partenariat avec « Les Poussières »: 3 stages de sérigraphie et de création de lanterne, d'initiation à la découpe du verre pour la réalisation d'un vitrail, atelier cuisine, visites culturelles (Basilique Saint-Denis, catacombes de Paris, exposition...) – 24 jeunes
- > Des sorties culturelles : au cinéma (20 jeunes), Embarcadère (10 jeunes), exposition Zoo Art Show à la Défense (18 jeunes), spectacle Zingaro au fort d'Aubervilliers (5 jeunes et 1 parent), Grande galerie de l'évolution (14 jeunes), Ménagerie du jardin des plantes (14 jeunes), Musée Grévin (1 sortie avec les profs vacataires – 26 enfants), visite du Tribunal d'instance (4 jeunes)
- > 1 parcours avec l'APSV (lutte contre les discriminations, éducation artistique et culturelle) fut proposé à 8 jeunes pour découvrir les lieux de culture de la Villette et se familiariser avec différentes pratiques artistiques (Exposition à la Philharmonie, jeu de piste, spectacle de cirque au jardin des Tuileries...)

### Pratique théâtrale

-1 stage théâtre de 4 jours avec la compagnie Mystère Bouffe (8 jeunes), vacances de juillet: ateliers toutes les matinées dans une salle prêtée par le MPT Masha Amini puis restitution devant les parents, Madame Baziz et les référents du PRE dans la salle de spectacle des Poussières.

-6 ateliers théâtre, proposés en partenariat avec le théâtre de la Commune les mercredis de novembre à décembre, (8 jeunes): travail de l'improvisation et du jeu théâtral.

- > Sortie à la mer: journée à Berck le 9 juillet 2025 (18 jeunes et 7 adultes).

### Activités sportives et santé

- > Les ateliers sportifs hebdomadaires (de 14h à 16h et de 16h à 18h) et lors des vacances scolaires. 33 jeunes ont participé à 24 séances de multisports et 12 séances de boxe anglaise animées par un éducateur sportif de la ville.
- > Les stages d'escalade : 2 stages de 2 jours ont été organisés avec la salle Clim up pour 20 jeunes, et un stage de 2 jours au Prisme pour 8 jeunes
- > Un stage de sport d'opposition de 4 jours avec la Atch Academy pour 8 jeunes
- > Les sorties sportives : les référents programment pendant les vacances scolaires des sorties à la piscine municipale (12 séances – 60 jeunes) ou au parc de la Courneuve (1 sortie - 8 jeunes)
- > Les ateliers CPS (compétences psycho-sociales) : quatre cycles de quatre ateliers CPS (2h/atelier) ont été organisés lors des vacances scolaires (février/avril/octobre), au cours desquels 17 jeunes ont travaillé la présentation de soi, la confiance en soi et la gestion des émotions, avec la psychologue du PRE en présence d'un référent de parcours.

- > Suivis individuels des jeunes et de leurs familles par la psychologue du PRE, en fonction des besoins identifiés en EPS ou par les référents (5 suivis jeunes, 5 suivis parents/enfants et 3 suivis de parents)
- > 1 stage de 2 jours proposé par la Direction sécurité et prévention municipale avec l'association Méduz. Ces deux jours visent à sensibiliser un groupe de jeunes, aux enjeux liés à la prostitution des mineurs, à l'hyper-sexualisation et aux risques sur les réseaux sociaux. À travers une série d'ateliers participatifs, les jeunes seront invités à réfléchir, s'exprimer et créer une affiche de prévention destinée à leurs pairs. (6 jeunes)

### **Soutien à la parentalité**

- > Ateliers et sorties en familles
- > Les cafés des parents : ces temps, animés par la psychologue, ont pour objectif de donner la possibilité aux parents d'échanger sur les préoccupations liées à leur enfant. 7 cafés des parents (4 à 6 parents à chaque session)
- > Les ateliers thématiques viennent en complément aux cafés des parents afin d'aborder certaines problématiques vécues par les parents au quotidien (gestion des conflits, alimentation, sommeil, gestion des écrans...). Chaque thématique est abordée dans le cadre d'un cycle de 3 ateliers mené par la psychologue du PRE et des partenaires municipaux et associatifs (médecin, diététicienne, association Alerte écran...). 9 ateliers de 3 sessions pour 4 à 6 parents.
- > En 2025, la psychologue du PRE a accompagné 22 enfants, jeunes et parents dans le cadre d'un suivi psychologique individualisé (suivi allant d'une à 14 séances en 2025).
- > Accompagnement dans les démarches (scolarité, santé, loisirs...)
- > Sollicitation d'aides financières dans le cadre du droit commun (santé, loisirs, etc.).
- > Aide financière du PRE: le dispositif a soutenu le départ des 6 familles en séjour familles et les inscriptions de 3 jeunes à une activité sportive et 2 enfants à une activité artistique (en complément du droit commun: bons CAF, chèques sports...).
- > Accompagnement LAEP dans les maisons pour tous d'Aubervilliers
- > Les médiations ethno-psychiatriques : 10 médiations furent organisées pour les enfants et leurs familles et 4 supervisions ont permis à l'équipe d'évoquer les situations de 8 familles.
- > Le séjour famille à Saint Hilaire du Riez: séjour dédié aux familles des deux pôles (3 familles du pôle ado et 3 familles du pôle enfants, soit 11 adultes et 19 enfants). Deux référents de parcours ont accompagné le séjour.

## **2) Bilan qualitatif du dispositif ACTE**

### **Les aspects positifs :**

- › Participation en hausse des parents aux entretiens d'accueil et ou de bilan contribuant à améliorer la qualité de la prise en charge sur A.C.T.E (74% des entretiens se sont déroulés en présence des parents. L'année précédente la participation s'élevait à 71%)
- › Réactivité et disponibilité des chefs d'établissements et de leurs équipes pédagogiques (échanges, signatures des documents)
- › La nouvelle fiche de positionnement de l'élève fournie par le FSE favorise une meilleure explicitation de la prise en charge avec le détail des objectifs travaillés.
- › Le passage d'un élève sur le dispositif A.C.T.E permet parfois de révéler des problématiques familiales plus larges en termes de ressources, de logement, d'accès aux loisirs, à la culture, aux soins... Un accompagnement individuel et collectif post exclusion peut alors être proposé à l'élève et sa famille dans le cadre du Programme de réussite éducative.
- › Prise en charge plus qualitative lorsque les documents sont entièrement renseignés (motifs d'exclusion, difficultés particulières...)
- › Prise en charge plus efficace quand un personnel de l'établissement participe aux entretiens d'accueil et ou de bilan. Cette année 61% des entretiens se sont déroulés en présence des personnels des établissements, soit une augmentation de 20% par rapport à l'année précédente.

### **Les principaux freins rencontrés :**

- › Il arrive encore ponctuellement que les élèves n'aient pas accès à Pronote ou à l'ENT. Le temps d'exclusion est alors mis à profit pour assurer le relai auprès des familles et des collègues et permettre la bonne utilisation des plateformes par les élèves. A l'avenir, l'équipe souhaiterait amender la fiche de saisine afin que la mention des codes Pronote/ENT soit systématiquement à renseigner par les parents en amont de la prise en charge.
- › Au cours de l'année, il est parfois advenu que des places réservées ne soient pas honorées affectant la capacité d'accueil du dispositif.
- › La transmission de documents incomplets ou trop peu renseignés ne favorise pas un accompagnement adapté et de qualité, notamment en cas de difficultés ou de problématiques spécifiques.
- › La transmission tardive, parfois le jour même, des documents nécessaires à la prise en charge ne facilite pas l'accueil serein de l'élève et de sa famille.

## D-BILANS FINANCIERS 2025

### 1) Bilan financier du PRE

	Budget prévisionnel 2025					Réalisé 2025				Reliquat	
	Total	ANCT		Ville		Total	ANCT	Ville	%	Total	ANCT
<b>Ingénierie</b>	283 132 €	217 137 €	77%	65 995 €	23%	223 735 €	171 585 €	52 150 €	79%	59 397 €	<b>55 767 €</b>
Remobilisation scolaire	19 980 €					12 720 €			64%	7 260 €	5808
Bien-être et estime de soi	62 290 €					60 040 €			96%	2 250 €	1800
Aides financières	2 000 €					1 910 €			96%	90 €	72
<b>Total budget ACTIONS</b>	<b>84 270 €</b>	<b>67 416 €</b>	<b>80%</b>	<b>16 854 €</b>	<b>20%</b>	<b>74 670 €</b>	<b>59 736 €</b>	<b>14 934 €</b>	<b>89%</b>	<b>9 600 €</b>	<b>7 680 €</b>
<b>Total des reliquats</b>										<b>68 997 €</b>	<b>63 447 €</b>

- › Le budget réalisé en 2025 est inférieur au budget prévisionnel sur l'ensemble des postes de dépense (81% de réalisation)
- › Ingénierie: de janvier à février, 4 postes (3 référents et la coordinatrice), puis de mars à juin, 2 postes (2 référents) sont demeurés vacants. A l'heure actuelle, les postes de l'assistante administrative et financière et d'une référente au PRE enfants sont toujours en cours de recrutement. Ces nombreux départs et arrivées ont fortement impacté le budget de la masse salariale, générant un reliquat pour 2026.
- › Remobilisation scolaire: le budget réalisé est inférieur aux prévisions, le recrutement d'un nouveau professeur de mathématiques en cours d'année scolaire n'a pas permis la tenue de l'ensemble des ateliers et des stages pendant les vacances. Deux nouvelles enseignantes vacataires ont été recrutées en octobre afin d'assurer l'ensemble des ateliers et des stages en 2026.
- › Bien-être et estime de soi: le faible écart entre le prévisionnel et le réalisé correspond à une prévision du montant du salaire de la psychologue supérieure au réel et à la non consommation de l'ensemble du budget alloué pour les sorties culturelles.
- › Aides financières: près de la moitié de l'enveloppe a été utilisée (910 €) pour soutenir le départ des 6 familles en séjour famille, le reste a permis le soutien de 3 familles pour l'inscription de leur enfant à une activité sportive et 2 familles pour l'inscription à une activité artistique.
- › Le reliquat du budget Ingénierie, généré par les dépenses en masse salariale non réalisées en 2025, correspond aux vacances de postes, aux arrêts de travail, aux augmentations de salaire des agents et au dépassement du seuil du salaire de référence pour les éducateurs.
- › Le reliquat du budget Actions, généré par les dépenses en prestations extérieures non réalisées en 2025, correspond à une prévision supérieure au réel de la rémunération de la psychologue et à la non consommation en totalité du budget alloué pour les sorties culturelles.

## 2) Bilan financier du dispositif ACTE

EXERCICE :2024-2025					
Date de début	01/09/2024	Date de fin prévue	04/07/2025		
CHARGES	Montant en €	CHARGES	Montant en €		
<b>60 - Achat</b>	<b>68,16 €</b>	<b>63 - Impôts et taxes</b>			
Achat d'études et de prestations de services		Impôts et taxes sur rémunération			
Achats non stockés de matières et de fournitures	68,16 €	Autres impôts et taxes			
Fournitures non stockables (eau, énergie)		<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>80 963 €</b>		
Fourniture d'entretien et de petit équipement		Rémunérations des personnels	62 603 €		
Autres fournitures		Charges sociales	18 360 €		
<b>61 - Services extérieurs</b>		Autres charges de personnel			
Sous traitance générale		<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>			
Locations		<b>66 - Charges financières</b>			
Entretien et réparation		<b>67 - Charges exceptionnelles</b>			
Assurance		<b>68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>			
Documentation		TOTAL DES CHARGES PROVISIONNELLES			
Divers - Hébergement		<b>86 - Emplois des contributions en nature</b>			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		Secours en nature			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Mise à disposition gratuite de biens et p			
Publicité, publication		Personnel bénévole			
Déplacements, missions					
Frais postaux et de télécommunication		<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>81 031,16 €</b>		
Services bancaires, autres					

PRODUITS	Montant en €	PRODUITS	Montant en €
<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services marchandises</b>			
Prestation de services		Fonds européens	24 700,00 €
Vente de marchandises		CNASEA (emplois aidés)	
Produits des activités annexes		Autres recettes (précisez) ( IA, etc.)	
<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>81 031,16 €</b>	Fondations privées	
ANCT/Politique de la ville			
	23 000,00 €	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
<b>ACSE</b>		Dont cotisations	
Région(s) :		<b>76 - Produits financiers</b>	
DDASS		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
Fonjep		<b>78 - reprises sur amortissements et pro</b>	
Département(s) :	30 738,00 €	<b>79 - Transfert de charges</b>	
CDAD (Comité Départemental d'Accès aux Droits)		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
Commune(s) :	2 593,16 €	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
Dispositifs Politique de la ville, Programme de Réussite Educative, CUCS...		Bénévolat	
		Prestations en nature	
Organismes sociaux (à détailler)		Dons en nature	
Baillleurs			
		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>81 031,16 €</b>

## E-BUDGETS PREVISIONNELS 2026

### 1) Budget prévisionnel du PRE

#### Les recettes

Le PRE d'Aubervilliers bénéficiera de 2 sources de financement :

- ANCT : 324 269 € - le reliquat 2025 de 63 447 € → 260 822 €,
- VILLE : 90 867 € + prise en charge du reliquat 2025 de 63 447 € → 154 314 €

## Les dépenses

- INGENIERIE : 332 240 €
- ACTIONS : 82 989 €

*L'ingénierie intègre les dépenses de masse salariale, les frais de maintenance du logiciel PRE et les frais pour les groupes d'analyse de pratique.*

*Les actions intègrent le volet « bien-être et estime de soi », la remobilisation scolaire, le soutien à la parentalité ainsi que les aides financières.*

**Coût total du projet : 415 136 €**

## 2) Budget prévisionnel du dispositif ACTE

### Les recettes

- ANCT : 31 604 €
- FSE : 30 400 €
- DEPARTEMENT 15 814 €
- VILLE : 37 633 €

### Les dépenses

- INGENIERIE : 115 201 €
- ACHAT DE PETIT MATERIEL ET ALIMENTATION : 250 €

*L'ingénierie intègre les dépenses de masse salariale.*

**Coût total du projet : 115 451 €**

## F-LES PERSPECTIVES POUR 2026

### 1) Les perspectives du PRE

- Recrutement du poste vacant et stabilisation de l'équipe
- Augmentation du nombre d'enfant et de jeunes accompagnés dans le cadre d'un parcours individualisé par référent

- Construction de la relation partenariale avec les écoles maternelles entrées dans la zone d'intervention du PRE
- Développement et entretien du lien avec les partenaires associatifs et institutionnels
- Faire connaître le dispositif auprès des services de la ville, des associations et des parents pour diversifier les prescripteurs

## **2) Perspectives du dispositif ACTE**

- Réorganisation, en partenariat avec l'Education nationale, de l'accueil des élèves sur le dispositif pour améliorer sa pertinence (accueil le lundi des élèves exclus et mise en place d'un tronc commun d'ateliers suivi par l'ensemble des jeunes)
- Développement des partenariats pour des interventions d'agents de la ville sur le dispositif (service prévention et sécurité ainsi que le service jeunesse avec le BIJ)